

2 CIVIVA est plus importante que jamais

3 Se tenir les coudes pour le service civil

4 Civiliste chez Surprise

6 L'école de recrues en perruque

## Hommage à l'engagement d'une vie

Pour la 6e fois de son histoire, CIVIVA a décerné le Prix CIVIVA, qui a pour but de récompenser un engagement hors du commun en faveur du service civil. Le prix a été attribué au conseiller national Heiner Studer.



Applaudissements nourris pour un pionnier du service civil: Heiner Studer reçoit le Prix CIVIVA – avec Lisa Mazzone, Bruno Sägger et Rosmarie Quadranti. (photo: G. Szyndler).

Après la célébration des 20 ans du service civil en 2016, le moment est venu d'honorer Heiner Studer, dont l'engagement en tant que conseiller national PEV a permis au service civil d'évoluer de façon significative. C'est à Heiner Studer que nous devons la motion pour l'abolition de l'examen de conscience et la solution de la preuve par l'acte. Président de CIVIVA depuis sa création en 2010 et jusqu'au printemps 2017, il a été le maître à penser politique de la fédération suisse pour le service civil. Membre du groupe d'étude sur l'obligation de servir, il a préparé le terrain à une forte coprésidence, tenue par Lisa Mazzone et Samuel Steiner.

L'hommage à l'engagement de Heiner Studer a été célébré à Wettingen, la ville où il s'est engagé pendant 40 ans dans la politique communale. Nous nous sommes rencontrés dans les locaux de la Fondation arwo, qui s'engage pour des logements protégés aux personnes handicapées et pour leur insertion professionnelle. Les activités de la fondation nous ont été présentées lors d'une visite guidée suivie de discours et d'un chaleureux apéro festif fréquenté par une quarantaine d'invités, essentiellement des politiciens, des représentants des autorités et des délégués d'établissements d'affectation pour le service civil.

Après l'intervention de Bruno Sägger, emprisonné dans les années 1980 en raison de ses convictions pacifistes, et celle de la conseillère nationale PBD Rosmarie Quadranti, Lisa Mazzone a remis à Heiner le prix CIVIVA, une œuvre d'art en pierre gravée de 5 kilos. Heiner a insisté sur la nécessité de continuer à soutenir le service civil.

### Bonnes nouvelles, grand «mais»

Dans son allocution, la conseillère nationale PBD Rosmarie Quadranti a averti qu'il «faut aujourd'hui réaffirmer plus vigoureusement la raison d'être et l'utilité du service civil.» Elle a évoqué les actions menées cet été contre le service civil au Conseil National. Elle a aussi répété à plusieurs reprises que «la politique actuelle doit absolument veiller à ne pas désavouer ce qui était juste par le passé et qui l'est aussi aujourd'hui.»

Heureusement que le grand jour de Heiner coïncidait avec de bonnes nouvelles en provenance de Berne concernant les mesures imaginées par le Conseil national pour nuire aux conditions du service civil. Ainsi la CPS-CE a décidé à 9 voix contre 0 de ne pas placer l'Organe d'exécution du service civil ZIVI sous la direction du DDPS. Un refus unanime a aussi été exprimé concernant la motion qui voulait obliger les civilistes à porter un uniforme. Voilà pour les bonnes nouvelles. Mais il reste un grand «mais». Comme le disait Bruno Sägger: «Il faut en tout temps des personnes [comme Heiner], qui persévèrent pendant des décennies [...], pour soutenir le projet service civil.» Reste à ajouter qu'il ne faut pas seulement les personnes qui persévèrent aujourd'hui, mais aussi celles qui vont persévérer demain. Vous lirez pourquoi en page 3.

Gregor Szyndler, rédacteur en chef

## Editorial

## 2018: année défi



Samuel Steiner,  
Co-président de CIVIVA.

**En mars 2017 la conseillère nationale Lisa Mazzone (Les Verts) et moi-même comme ex-secrétaire général de CIVIVA avons repris la présidence de la fédération suisse**

**pour le service civil à la suite du départ de Heiner Studer. Ainsi la moyenne d'âge du comité a baissé et enfin les deux sexes sont représentés. Avec Lisa Mazzone, CIVIVA dispose d'une ligne directe avec le Palais fédéral et avec la Commission de politique de sécurité du Conseil national. Ces liens sont nécessaires pour faire face aux attaques permanentes auxquelles nous avons été confrontés au cours de notre première année de présidence: deux jours seulement après l'élection de notre coprésidence, le conseiller fédéral Schneider-Ammann annonçait une révision de la loi sur le service civil, qui devait en compliquer l'accès. Le Conseil national a approuvé 3 motions visant à fragiliser le service civil. Diverses voix provenant de la direction de l'armée se sont exprimées de manière critique ou souvent même irrespectueuse et mal informée sur le service civil. L'évolution du service civil, qui est au**

**cœur des activités de CIVIVA, est mise à mal. Heureusement que quelques médias ont montré des civilistes qui expliquaient leur motivation ou ont traité la question du besoin d'affectations à temps partiel (p. ex. pour des pères ayant charge de famille ou travaillant comme indépendants). Toutefois, l'idée du service civil comme forme de service ouvert à tout citoyen en Suisse est encore trop peu répandue. Le service civil n'en est pas moins une réussite. Un nombre croissant de civilistes effectue toujours plus de jours de service dans des établissements d'affectation toujours plus nombreux, pendant que les coûts administratifs diminuent.**

**L'année 2018 sera un défi pour CIVIVA: la révision juridique annoncée entre en phase de consultation en automne, d'où l'importance d'entendre si possible de nombreuses voix s'exprimer pour le service civil et s'opposer à sa fragilisation. Les prises de position d'établissements d'affectation, d'associations, de cantons et de partis exercent une pression politique agissant contre des restrictions d'admission insensées et injustes. Un groupe parlementaire pour le service civil devrait bientôt être ouvert au Palais fédéral pour informer les parlementaires sur le service civil. Un tel groupe**

Suite en page 3

## Contact

**Genève:** CIVIVA, Maison internationale des associations, 17 rue des Savoises, 1205 Genève; Tél. 079 922 63 31; [www.civiva.ch](http://www.civiva.ch); Mail: [secretariat@civiva.ch](mailto:secretariat@civiva.ch)

**Bellinzona:** Centro per la non-violenza della Svizzera italiana (CNSI), Vicolo Von Mentlen 1, Casella postale 1303, 6501 Bellinzona; Tél. 091 825 45 77; [www.nonviolenza.ch](http://www.nonviolenza.ch); Mail: [info@nonviolenza.ch](mailto:info@nonviolenza.ch)

**Zurich:** détails sous [www.civiva.ch/2/conseil](http://www.civiva.ch/2/conseil)

**La Chaux-de-Fonds:** Consultations (en français et en italien) chez Stefano ([stefano.giamboni@civiva.ch](mailto:stefano.giamboni@civiva.ch))

**Bâle:** Consultations chez Bruno (061 411 26 19) et Piet (079 563 04 44)

## Impressum

«Le Monde Civil» numéro de décembre 2017; 29. édition; paraît 4 fois par an

**Abonnement** annuel Fr. 25.- Pour les membres de CIVIVA l'abonnement est inclus dans la cotisation. Paiement de l'abonnement: CCP 85-594763-0, mention «Abo»

**Editeur:** CIVIVA, fédération suisse du service civil, 8000 Zurich

**Distribution:** Le Monde Civil, Zurich, [redaction@civiva.ch](mailto:redaction@civiva.ch)

**Rédaction:** Piet Dörflinger, Nicola Goepfert, Gregor Szyndler, Alois Vontobel

**Traduction:** Ilias Panchard, Gideon Urbach

**Tirage:** 2000 ex.

**Impression:** Ropress, Zürich. Imprimé avec de l'énergie provenant de sources renouvelables et sans incidence sur le climat

# Devenez membre!

Toutes les organisations, établissements et personnes privées qui souhaitent soutenir le service civil sont bienvenus en tant que membres de CIVIVA.

Plus d'informations: [www.civiva.ch](http://www.civiva.ch)

Contact: CIVIVA, Maison internationale des associations, 17 rue des Savoises, 1205 Genève, Mail: [secretariat@civiva.ch](mailto:secretariat@civiva.ch)

Twitter: [@servicecivilCH](https://twitter.com/servicecivilCH)

Compte pour les dons: CCP 85-594763-0



# Se tenir les coudes pour le service civil

Les dernières semaines de l'année font ressortir pourquoi CIVIVA et tous les autres milieux intéressés par le service civil doivent coopérer encore plus étroitement à l'avenir.

Avec le refus de transférer l'Organe d'exécution ZIVI au DDPS, la CPS-CE reconnaît que l'organisation de l'administration fédérale est du ressort du Conseil fédéral et non du parlement. Le refus de la motion de la CPS-CN pour le port obligatoire de l'uniforme par les civilistes est également une victoire d'étape réjouissante. Cette motion n'indiquait même pas si l'identification du civiliste devait être assurée par une étiquette nominale, un uniforme ou un brassard. Quoi qu'il en soit, une telle obligation de porter l'uniforme est presque inapplicable, étant donné que les divers établissements d'affectation pour civilistes doivent obéir à des règles d'hygiène, des prescriptions et des réglementations très variées. Les deux motions refusées par la CPS-CE le 10 novembre doivent encore être traitées par le Conseil des États le 6 décembre.

La CPS-CE a également traité la motion de modification de la loi sur le service civil et l'initiative du Canton de Vaud pour «ouvrir le service civil aux femmes sur une base volontaire». Sa décision concernant ces deux objets doit encore tomber lors d'une prochaine réunion. Alors que l'intervention pour ouvrir le service civil aux femmes sur une base volontaire offre de grandes chances, la motion pour la modification de la loi sur le service civil cache un danger perfide. Cette motion exige que les personnes astreintes au service militaire qui passent au service civil après avoir en-

tamé l'école de recrues ne puissent comptabiliser que la moitié des jours effectués à l'armée lors du calcul des jours restants de service civil. Comme par le passé, les jours restants seraient multipliés par le facteur 1,5. Toutefois, ce changement aurait pour conséquence que selon le nombre de cours de répétition déjà effectués, le facteur actuel de 1,5 après l'école de recrue passerait à 2,2 au moins et jusqu'à 195 dans un cas extrême.

Il est difficile de prévoir la nature et l'étendue des conséquences négatives qu'aurait la mise en œuvre de cette motion. Toutefois, le Conseil fédéral prévoit que le nombre total des personnes astreintes au service militaire qui fourniraient alors un service personnel diminuerait. Concrètement, il y aurait moins de civilistes, moins de soldats et davantage de personnes déclarées inaptes.

## Durcissements ineptes

Le Conseil fédéral a communiqué le 15 novembre le lancement d'une révision de la loi sur le service civil, dont la phase de consultation est attendue pour l'automne 2018. Alors que Schneider-Ammann défendait encore le service civil au moment de l'entrée en vigueur de la révision de 2016, rejetant un durcissement des conditions d'admission, il cède maintenant à la pression et annonce des mesures visant à diminuer les admissions au service civil, avec

comme prétexte que les départs vers le service civil mettraient en péril les effectifs de l'armée. Le Conseil fédéral propose une obligation de 150 jours de service au moins pour tous les civilistes, indépendamment du moment de leur admission, tout comme un délai d'attente de 6 à 12 mois après le dépôt de la demande d'admission. Les demandeurs ayant terminé leur école de recrues seraient contraints de commencer leur service long dans un délai d'un an. La vie serait rendue particulièrement difficile aux sous-officiers et aux officiers qui souhaitent passer au service civil, et les affectations de professionnels médicaux à des cahiers des charges médicaux appartiendraient au passé. L'un des fondements du projet qui sera mis en consultation consiste en une obligation annuelle de servir, applicable dès l'admission au service civil.

Ces durcissements ont pour objectif de réduire le nombre des admissions au service civil après l'ER. Et pourtant, tous les rapports officiels sur le sujet arrivent à la conclusion que les effectifs de l'armée ne sont pas menacés par le service civil. Il faut donc s'attendre à ce que les durcissements mènent à davantage de départs par la «voie bleue». Par conséquent, l'égalité face à l'obligation de servir dont il est essentiellement question ici est mise à mal. Si l'accès au service civil devait effectivement se voir encore restreint, CIVIVA combattrait cette révision par voie de référendum.

## Suite de la page 2

se rencontre régulièrement au Palais fédéral. Il est prévu que Lisa Mazzone se charge de présider le groupe, si possible en collaboration avec un parlementaire provenant d'un parti bourgeois. Le secrétariat du groupe est géré par CIVIVA.

En 2017, CIVIVA a aussi posé les fondements pour trois groupes de travail, consacrés respectivement aux établissements d'affectation, aux civilistes et aux questions politiques. Nous manquons encore de membres (civilistes et établissements d'affectation) et devons déve-

lopper notre réseau à travers tous les partis. Pour cette raison, le groupe de travail consacré aux civilistes organisera régulièrement des rencontres ouvertes à toutes les personnes intéressées. Nous cherchons encore des membres pour le groupe des établissements. Les représentants d'établissements intéressés sont priés de s'adresser au secrétaire général de CIVIVA. Les trois groupes de travail restent prêts à accueillir des personnes curieuses et engagées. L'association CIVIVA est nécessaire pour défendre les acquis et pour évoluer

vers le service civil de demain. Elle permet aussi de mettre en réseau et de représenter les civilistes, les établissements d'affectation, les médias et toutes les personnes intéressées. Elle sert à conseiller et informer les personnes astreintes au service, les médias et les personnes intéressées. Enfin, elle défend des intérêts et fait du lobbying. C'est la raison du bulletin de versement sur cette page. Avec votre cotisation, votre don ou un abonnement à ce journal, vous aidez CIVIVA, et nous vous en remercions chaleureusement.

# D'une banque privée à la marge de la société

**Christian Müller nous explique comment une affectation de service civil aide parfois à explorer de nouvelles voies. À travers son passage de civiliste chez Surprise, il a trouvé un nouveau travail.**

J'accomplis mon service civil depuis une année environ au sein de Surprise à Bâle. Beaucoup connaissent le «magazine de rue», mais regardons en détail ce qui se cache derrière. J'ai rejoint Surprise lors d'un tour dans la ville de Bâle autour des questions sociales avec le vendeur légendaire de «Surprise», Wolfgang de la gare, à la voix si belle et sonore, sifflant gaiement quand il vendait les magazines. Il est malheureusement décédé aujourd'hui. À la suite de cette visite, il est devenu évident que je voulais faire quelque chose de plus social. Je travaillais à l'époque depuis six ans dans une banque privée. J'ai ensuite effectué une affectation de six mois chez Surprise, qui m'a beaucoup plu. Par la suite, quittant mon travail, j'y ai organisé ma seconde affectation. D'une banque privée à la marge de la société. La meilleure décision de ma vie.

Une journée type n'existe pas. Qu'il s'agisse d'une livraison des magazines dans une filiale nouvellement ouverte ou en participant à la consultation hebdomadaire. Le fait d'être en contact avec beaucoup de personnes me plaît particulièrement. Une fois j'ai établi un certificat pour les participantes à une formation continue. Beaucoup de personnes y ont participé car ce certificat laissait espérer de meilleures chances sur le marché du travail. C'est parfois difficile. Les personnes avec un permis F envoient candidatures sur candidatures, sans jamais recevoir de réponses – et il s'avère impossible d'obtenir un permis B sans travail. Il est malgré tout important de persévérer. Je les aide ainsi dans leurs démarches.

## Emprunter le bon chemin

Les tâches sont très nombreuses ici. J'ai ainsi pu aider au sein de Surprise à l'organisation d'un tournoi de street-football. C'est bien tombé car j'adore le football. Cette année je me suis rendu au camp de préparation en vue du championnat du monde de street-football. C'est fantastique de voir des gens, d'ordinaire dans l'ombre, se retrouver sous les feux des projecteurs. Cela me réjouit.

À côté de cela, j'aide à organiser des événements pour les vendeurs, comme une sortie d'été aux chutes d'eau ou le petit-déjeuner mensuel chez nous au bureau. Le contact et les activités avec les vendeurs me procure beaucoup de plaisir. Nous construisons une relation profonde avec les vendeurs. Il est



Christian au moment de la livraison du nouveau numéro de «Surprise» (photo: G. Szyndler).

donc encore plus beau lorsque l'on voit des progrès individuels et lorsque, par exemple, ils trouvent une nouvelle place de travail.

Deux fois par mois, au moment de la livraison du nouveau numéro, il y a beaucoup de travail administratif à effectuer. Il faut répartir les magazines à travers l'équipe et les préparer pour l'envoi postal. Lors du premier jour de vente, lors duquel il est possible d'acheter nos nouveaux numéros, tout le monde est au four et au moulin. Cela est ensuite discuté des heures durant et il est difficile de garder une vue d'ensemble. Les intenses discussions avec certains vendeurs m'amènent parfois à mes limites. Certains veulent partir discrètement avec des exemplaires. Il faut que je reste ferme. Cela n'aurait aucun sens de toujours fermer les yeux. Des situations difficiles ont ainsi parfois lieu. C'est ensuite difficile de décrocher le soir – mais en même temps, cela me conforte dans le sentiment d'avoir fait le bon choix.

## Y regarder de plus près

Personne ne s'est jamais moqué de moi par rapport à mon engagement de civiliste. OK, mon frère est grenadier, il me charrie souvent. Mais bon, ça reste mon frère. Sinon je reçois des retours positifs. Beaucoup se réjouissent que le service civil m'a aidé à trou-

ver une nouvelle voie. Les attaques contre le service civil sont pour moi incompréhensibles. Je ne vois pas pourquoi on attaque le service civil. Je ne suis pas un opposant à l'armée. Des catastrophes comme l'éboulement de Bondo montrent que nous avons besoin d'une armée. Mais le cas échéant, d'une armée de métier.

En y pensant avec un peu de recul, il s'avère que, lors de mon recrutement, rien n'a été dit sur le service civil. Pourquoi le service est passé sous silence lors du recrutement ? Et le service civil devrait peut-être davantage montrer l'importance de chaque engagement de civiliste. Par contre, une chose me semble tout autant importante : les contrôles de qualité exigeants auprès des établissements d'affectation doivent se poursuivre. Je ne trouve pas ça bien de voir des places de service où il s'agit de tuer le temps. Ou lorsque des affectations dans la protection de la nature consistent en fait à faire le travail qui devrait être destiné à des entreprises locales de jardinage. Il s'agit de contrôler en détail afin de rester crédible.

Suite à cette affectation, j'ai terminé mes jours d'affectation. Dans quelques années, je me vois bien travailler dans des projets sociaux que j'aurai initiés.

Christian Müller

## Brèves

## Journée stratégique 2017

Le 4 novembre a eu lieu la traditionnelle journée stratégique CIVIVA. Nous nous sommes rencontrés à la gare de Wiedikon pour le repas de midi, en guise d'introduction conviviale aux discussions qui ont suivi. Après un copieux repas, nous avons rejoint la Gartenhofstrasse 7. L'après-midi a débuté par une discussion ouverte et engagée sur les champs d'action prioritaires de CIVIVA.

Nos discussions tournaient autour de la visibilité de la fédération et du service civil. Nous nous sommes ensuite divisés en trois groupes de discussion: politique, établissements d'affectation et civilistes. Les principaux thèmes traités ont été le lobbying politique et la manière de rendre CIVIVA encore plus intéressante pour les établissements d'affectation et les civilistes. Il a aussi été décidé d'organiser une table ronde au Gartenhof le 22 février 2018. Nous souhaitons réseauter et nous échanger librement sur le service civil. En 2018 nous allons organiser régulièrement des tables rondes de ce type. Tous les détails seront publiés sur [www.civiva.ch](http://www.civiva.ch). (réd)

## Assemblée des membres de CIVIVA

CIVIVA tiendra son assemblée annuelle des membres le **lundi 12 mars 2018 à 19h15**. Nous nous retrouverons dans les locaux de **l'armée du salut à Berne (Laupenstrasse 5)**.

Tous les membres de CIVIVA, individuels et représentantes et représentants des établissements d'affectation, sont cordialement invités à assister à l'assemblée. Au moment de l'envoi à l'impression de ce numéro du Monde Civil, les seuls points à l'ordre du jour sont la présentation du rapport annuel et la décharge du comité de la fédération. Toutes les informations supplémentaires seront envoyées aux membres de CIVIVA début 2018.

Les personnes intéressées qui ne sont pas encore membres de CIVIVA peuvent y remédier en tout temps sur [www.civiva/ueber-uns/mitgliedschaft](http://www.civiva/ueber-uns/mitgliedschaft). Les membres de la fédération qui veulent participer à l'assemblée sont priés de s'annoncer à l'adresse suivante d'ici au **lundi 26 février 2018**: [secretariat@civiva.ch](mailto:secretariat@civiva.ch).

Nous nous réjouissons d'avance de vous y voir en nombre! (réd)

## Coup de griffe

## «Esquiveur» mon œil!

Lors de la dernière édition de LMC, les traducteurs m'ont demandé ce que signifiait le terme « Abschleicher », un mot discriminatoire qui apparaissait dans deux textes de LMC 17/03. Je leur ai expliqué qu'il s'agissait de la mise en mot de l'étroitesse d'esprit de la fraction des casques d'acier, incapable de s'imaginer qu'il y a des soldats qui, en raison d'expériences négatives à l'armée, préfèrent fournir un service civil 1,5 fois plus long au lieu de se plier à des modèles géopolitiques, professionnels et humains vieux de plusieurs décennies. On préfère donc stigmatiser ceux qui sont « enclins à changer » plutôt que de balayer devant sa propre porte de bunker. Et pourtant, le problème ne peut pas être tellement grave, puisque le terme est inconnu et ne semble pas manquer en Suisse romande. Parions que ceux qui se défilent sont plutôt les personnes qui esquivent la discussion sur la conservation de l'égalité face à l'obligation de servir, en jouant justement de tels stratagèmes linguistiques. Qu'on se le dise: les véritables « esquiveurs » sont les casques d'acier, car ils refusent la discussion. (gsz)

## Nouvelles de l'organe d'exécution du service civil (ZIVI)

Changements pour les civilistes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018

À la suite du Développement de l'armée, de nouvelles règles entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour les civilistes. De quoi s'agit-il? Les principaux changements en un coup d'œil.

**Début et durée de l'astreinte au service:** lors de la journée d'information, les conscrits pourront choisir quand ils souhaiteront commencer l'école de recrues, à savoir au plus tôt dès le début de l'année civile de leurs 19 ans et au plus tard pendant l'année de leurs 25 ans. C'est pourquoi, pour les civilistes, la fin de l'astreinte au service se calculera différemment. Les civilistes n'ayant pas été incorporés dans l'armée seront libérés du service douze ans après le début de l'année suivant l'entrée en force de leur décision d'admission. Les civilistes ayant été incorporés dans l'armée seront libérés à la fin de l'année au cours de laquelle ils auraient été libérés du service militaire suivant la législation militaire (en général, dix ans après l'année de leur incorporation).

**Jours de service annuels obligatoires:** comme c'est déjà le cas, les civilistes admis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 devront faire leur première période de service l'année qui suit l'entrée en force de leur décision d'admission. Ils seront ensuite tenus de faire chaque année 26 jours de service au moins. Cepen-

dant, ils auront la possibilité de faire leurs jours de service annuels l'année d'avant ou de les reporter l'année suivante, sans fournir de motif. Ils devront pour cela présenter une convention d'affectation signée pour les jours de service en question. Ils auront tout intérêt à planifier encore plus tôt leurs affectations et à mieux les coordonner avec leurs projets personnels, parce que, selon les circonstances, il se peut qu'ils soient admis au service civil plus tard.

**Réduction du nombre des jours de service à accomplir:** le nombre des jours de service



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Vollzugsstelle für den Zivildienst ZIVI  
Organe d'exécution du service civil ZIVI  
Organo d'esecuzione del servizio civile ZIVI

militaire sera réduit. Cela aura des conséquences pour les civilistes, puisque la loi sur le service civil prévoit que le calcul du nombre des jours de service civil à accomplir se fonde sur la loi sur l'armée et l'administration militaire. Ainsi, les civilistes qui seront admis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ne devront faire que 368 jours de service civil au maximum (pour les anciens militaires en service long, le nombre de jours restera 450).

**Règles relatives à l'affectation longue et au choix des domaines d'activité:** les périodes de service faisant l'objet d'une convocation établie à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 pourront être accomplies dans n'importe lequel des huit domaines d'activité. La limitation à deux domaines d'activité pour toutes les affectations sera supprimée. L'affectation longue ne devra être terminée qu'à la fin de la troisième année suivant l'année de l'admission. Elle sera toujours accomplie dans un programme prioritaire, mais les civilistes ne seront plus tenus de faire les 70 jours de service suivants dans le même programme.



## Question au Docteur Civiva

**J'ai réussi l'examen d'apprentissage. Jusqu'à la fin du contrat d'apprentissage, j'ai continué à travailler dans l'entreprise et j'ai pris des vacances. Plus tard, j'ai commencé une affectation de service civil de 11 mois. Comment cela sera-t-il vu dans un an quand je chercherai une place de travail ? Aurai-je des problèmes parce que je serai resté si longtemps en dehors du marché du travail ?**

L'affectation longue va t'aider dans ta future recherche d'emploi. D'ici là tu auras accumulé de l'expérience professionnelle, de la formation continue et, ce qui est particulièrement attractif pour ton futur employeur, tu auras effectué une grande partie de ton obligation de service. Comme civiliste, tu travailles dans les mêmes conditions que dans le monde du travail normal. Tu devras effectuer des cours pendant ton service. Après chaque affectation de service civil, tu as droit à un certificat de travail détaillé, préparé par l'établissement d'affectation. C'est décisif pour ton entrée dans le monde professionnel. Il faut le prendre au sérieux. Discute du contenu du certificat avec ton établissement avant que ton affectation ne soit terminée. Fais attention que les compétences acquises soient bien mentionnées. Dans ton cas, il peut s'agir de compétences en menuiserie, en gestion de projet ainsi que de compétences sociales. En ce qui concerne le cours « Gestion sans violence des conflits » (et aussi pour les autres cours auxquels tu participeras durant ton affectation), il te faut absolument obtenir une attestation de participation écrite de la part du formateur. Ainsi, après onze mois, tu auras un beau dossier de candidature et de très bonnes chances d'obtenir un nouveau poste de travail. Ces documents te seront aussi utiles plus tard dans ta vie professionnelle, par exemple, si tu cherches à te perfectionner ou à changer de poste. Dans de telles situations, de bons certificats d'affectation peuvent valoir de l'or.

Piet Dörflinger

Tu as des questions sur le service civil ou concernant ton affectation? Ecris à: [docteur@civiva.ch](mailto:docteur@civiva.ch)

## Carte Blanche

# Les pirouettes d'Aernschd Born

**Mais pourquoi donc Aernschd Born portait-il une perruque à l'armée? L'auteur-compositeur en interview.**

**Tu es né en 1949. Est-ce que tu as fait l'armée ou tu étais objecteur?**

J'ai commencé l'ER à 19 ans avec un état d'esprit positif, qui a pourtant changé en quelques jours pour faire de moi un opposant à l'armée. C'était une autre époque. C'était avilissant pour l'être humain. Après le deuxième cours de répétition j'ai demandé d'être affecté comme sanitaire. J'ai donc servi dans les troupes sanitaires tout en fréquentant le comité des soldats. Durant les CR nous avons entrepris diverses actions. Je trouvais important d'attirer l'attention sur les choses qui fonctionnaient de travers. Nous avons imprimé un journal, « Leuchtspur » (la trace lumineuse, n.d.t.). (rit) C'était drôle de voir comment les cadres pétaient un câble. Je ne voulais pas leur faire le plaisir d'objecter. Un jour ils m'ont transféré à un poste extérieur. J'y suis allé avec ma guitare et une guimbarde. Je vivais de ma musique et portais des cheveux longs. Quand on m'a dit de les couper, j'ai refusé en disant qu'il me les fallait pour gagner de l'argent. On s'est d'abord braqués et pour finir ils m'ont fait porter une perruque à cheveux courts.

**C'est pas vrai!**

(Rit) Je t'assure! C'était des pirouettes. Tout le monde a profité pour venir me dire: « Tu vois, ça va très bien aussi en cheveux courts!». Je les ai laissés parler.

**Actuellement, le service civil doit faire face à des critiques. Qu'en dis-tu?**

Le service civil devrait être obligatoire pour tous. Si quelqu'un veut faire l'armée, il peut faire une demande et doit servir 1,5 fois plus longtemps, pour ne pas que ça devienne trop intéressant. Il doit passer un examen de conscience et expliquer pourquoi il veut apprendre à tuer. Il faut un département du service civil auquel l'armée est subordonnée. Les hommes, les femmes, les étrangers, toutes les personnes vivant ici doivent faire du service civil. Il y a tellement à faire. C'est pourquoi il est difficile de comprendre comment on peut être contre le service civil, sauf pour des questions dogmatiques. A l'époque, pour de nombreux postes de travail, il fallait

avoir un parcours d'officier. Aujourd'hui l'armée est un facteur dérangeant dans une carrière professionnelle. Par contre, si tu peux dire lors d'un entretien d'embauche: «J'ai travaillé comme civiliste au service social et dans l'aide aux réfugiés», ce sont des compétences sociales qui sont demandées.»

**Que doit faire le service civil pour être reconnu comme l'œuvre de plusieurs générations, comme une institution de la société avec des racines centenaires?**

Il faut organiser des festivals: invitez de bons groupes, demandez à Pedro Lenz de faire une lecture. Il faut se montrer. Aller nombreux sur la place publique. Il faut en faire un événement médiatique: tous les médias doivent en parler. Il faudrait des actions originales qui montrent ce que les civilistes font pour la société. Sans cette présence sur la place publique, on ne peut pas augmenter la prise de conscience des gens.

**Peut-être que le service civil devrait avoir un hymne, comme ta « balade pour Kaiseraugst », qui permet de montrer les liens entre le lobby de l'armement et les casques d'acier ou le grand écart de certains opposants au service civil, qui combattent le service de manière globale mais l'acceptent lorsqu'ils peuvent en profiter?**

Le problème est que dans les années 1970, les gens étaient étonnés lorsque tu leur montrais ce genre de liens. Aujourd'hui, plus personne ne s'étonne si tu chantes: «l'armée est comme cul et chemise avec l'industrie de l'armement!» Ce que je veux dire, c'est qu'il faut venir avec autre chose.



Aernschd Born est auteur-compositeur. Il travaille pour le journal «Wende-Blatt» du groupe «Nie wieder Atom». [www.borninbasel.ch](http://www.borninbasel.ch) (Photo: m.a.d.).